



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

*7.1.2 Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)*

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le treize mai deux mille vingt-six s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Madame Jocelyne PHILLODEAU, Maire.

**Présents :** Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. PEZET Thierry, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. SCHERER Alban, M. AVRIL Bruno, Mme GOURMELIN Isabelle, Mme COUDRIN Françoise, M. BERNARD Laurent, Mme SERENNE Valérie, M. GUILBAUDEAU Michael, M. GUILLOU Anthony, M. MAILLARD Sylvain, M. MABILEAU Cédric, M. BERTHEBAUD Pierre, Mme BICHET Stéphanie, Mme KERVAREC Karine, Mme HETRU Elodie, Mme LE NOXAÏC Agathe, Mme MEAR Anaïc, Mme BEAUDET Camille,

**Absents représentés :** Mme LESAGE Claudine représentée par Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. MOUREAU Florent représenté par M. BERTHEBAUD Pierre, M. DOUSSET David représenté par M. MABILEAU Cédric,

**A été désignée secrétaire de séance :** Mme SERENNE Valérie

**23-2026**

**Affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 et reprise du résultat d'investissement**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**VU** la délibération n°07-2026 du 9 mars 2026 relatif à l'affectation du résultat de fonctionnement prévisionnel de l'exercice 2025 et reprise de résultat investissement prévisionnel budget principal,

**VU** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal approuvé par délibération n°22-2026 du 18/05/2026,

**CONSIDERANT** que les résultats constatés en 2025 – Budget Principal s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Recettes 2025 (a)	2 969 380,39 €
Dépenses 2025 (b)	2 133 277,77 €
Résultat de fonctionnement 2025 (c=a-b)	836 102,62 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (d)	75 000,00 €
<b>Résultat de clôture 2025 (e=c+d)</b>	<b>911 102,62 €</b>
INVESTISSEMENT	
Recettes 2025 (f)	1 540 951,34 €
Dépenses 2025 (g)	1 783 924,98 €
Résultat d'investissement 2025 (h=f-g)	-242 973,64 €
Résultat d'investissement reporté (i)	818 672,58 €
Solde d'exécution (j=h+i)	575 698,94 €
Restes à réaliser - recettes (k)	270 453,85 €
Restes à réaliser - dépenses (l)	243 237,39 €
Restes à réaliser - SOLDE (m=k-l)	27 216,46 €
<b>Besoin de financement (j+m)</b>	<b>602 915,40 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **DECIDER** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	575 698,94 €
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	836 102,62 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	75 000,00 €

La secrétaire de séance,  
**Mme SERENNE Valérie**



La Maire  
**Mme PHILLODEAU Jocelyne**



Acte publié sur le site internet de la Commune de FROSSAY  
le :

Accusé de réception en préfecture  
044-214400616-20260518-DCM23-2026-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2026  
Date de réception préfecture : 28/05/2026